

Le mandat du CMJ 2023/2025 étant arrivé à son terme, le renouvellement des élus va se faire par de nouvelles élections au mois d'octobre 2026.

Rappelons ce qu'est un CMJ:

C'est une assemblée d'enfants, **volontaires** et **élus** par leurs camarades au sein de laquelle ils pourront s'exercer à la vie civique en émettant leurs idées et en élaborant des projets en fonction de leurs intérêts.

Le CMJ représente une structure éducative qui vise à promouvoir la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la commune et sera accompagné par des référents adultes élus au Conseil Municipal qui auront pour tâche de coordonner les aspirations des jeunes.

Quels seront les votants?

Tous les Saint-Michelois(es) du CM1 (né(e)s en 2017) **à la 3e** (né(e)s en 2012).

Quels seront les élu(e)s?

Ils seront 7 au total, choisis dans une liste unique et dans les classes de CM2 / 6° / 5° (enfants nés entre 2014 et 2016)

La campagne se déroulera du **08 au 14 octobre inclus**. A l'issue de cette période, les élections se dérouleront à la salle du conseil, sur le même mode que les élections municipales, **le jeudi 15 Octobre 2026 de 15h30 à 18h**.

La durée du mandat sera de **deux ans**. Renouvelable **uniquement pour les enfants né(e)s en 2016**. Les réunions se dérouleront en période scolaire une fois tous les deux mois à la mairie dans la salle du conseil de **17h à 18h**.

Les élu(e)s seront convié(e)s à participer à certains conseils municipaux.
Un calendrier des réunions sera fourni aux élu(e)s après les élections.

Les droits et devoir du jeune conseillé:

- Participer activement aux réunions,
- Respecter la parole des membres du conseil,
- Adopter un comportement respectueux et citoyen,
- Représenter l'intérêt général des jeunes de la commune.

Pour tous renseignements complémentaires
vous pouvez vous adresser à la mairie:

mairie@saintmichelderiefret.fr (objet: Elections CMJ)

Candidature individuelle aux Elections du Conseil Municipal des jeunes 2026

Pour une candidature valide, merci de déposer ce document rempli à la mairie ou par mail avec
objet « Election CMJ » au plus tard le 08/10/2026)

Candidat :

Nom(*) Prénom(*)

Date de naissance (*).....

École/collège/structure Classe

Adresse(*).....
.

Téléphone Mail(*)

Je désire présenter ma candidature à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de Saint -Michel
de Rieufret pour la période 2026-2028

Je m'engage :

- ☐ A respecter les modalités de fonctionnement du CMJ ;
- ☐ A m'investir dans le Conseil Municipal des Jeunes et assister aux réunions ;
- ☐ A participer aux différents évènements (commémorations, vœux du maire...).

Responsables légaux : *Indiquer un responsable a minima.*

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom(*) Prénom(*)

Adresse (si différente du candidat)

.....

Téléphone (*) Mail (*)

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom(*) Prénom (*)

Adresse (si différente du candidat)

.....

Téléphone(*) Mail(*)

A

Signature du candidat :

Signature du responsable :

Le

Elections du CMJ 2026

Autorisation parentale

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de la Commune de Saint-Michel de Rieufret.

Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je, soussigné(e)(*)
demeurant.....
....., responsable(s) légal(aux) de l'enfant (nom(s) et prénom(s))
(*)

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature au CMJ pour la période 2026-2028 ;
- Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au CMJ ;
- Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune, pour tout déplacement dans le cadre du CMJ ;
- Autorise mon enfant à être filmé, photographié sans contrepartie financière, seul ou en groupe, dans le cadre du CMJ, et que son image puisse être diffusée via les moyens de communication tels que presse, revue municipale, site Internet, réseaux sociaux, ou tout autre support de la Commune ;
- Autorise mon enfant à recevoir par voie postale, par mail, les différentes informations relatives au CMJ (invitations, réunions, programmes, rendez-vous, comptes-rendus...).
- Atteste avoir pris connaissance du règlement du CMJ et en accepte le fonctionnement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement ainsi que d'un droit à la portabilité, un droit à la limitation du traitement ou d'opposition. Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur notre site web ou adressez-vous à notre délégué à la protection des données

A

Le

Signatures des responsables (Précédées de la
mention « lu et approuvé ») :